



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

hôpital public

Question au Gouvernement n° 205

Texte de la question

HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alain Bruneel. Madame la ministre des solidarités et de la santé, je vous prie d'entendre mon intervention comme un point de vue, qui n'est pas à prendre ou à laisser, mais à discuter, et d'écarter le sentiment que je puisse y apparaître comme un donneur de leçons.

Je veux témoigner avec force du cri d'alerte des personnels de santé et des patients, de la souffrance qu'ils expriment. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 n'est pas pour nous rassurer, puisque l'économie y est le maître mot avec une baisse de 4,2 milliards d'euros dans le cadre des dépenses de santé. L'urgence est pourtant au rendez-vous : augmentation des maladies chroniques, renoncement aux soins, déserts médicaux ou encore vieillissement de la population.

M. Fabien Di Filippo. Et le manque de praticiens !

M. Alain Bruneel. De plus, la hausse injuste du forfait hospitalier augmentera le reste à charge des patients, puisque les complémentaires santé répercuteront le surcoût dans leurs tarifs. Les hôpitaux, déjà étranglés financièrement, ne sont pas épargnés avec plus d'1 milliard d'économies à réaliser en 2018. Madame la ministre, dans les établissements hospitaliers, les personnels sont stressés, fatigués, épuisés. On leur demande de faire toujours plus avec moins de moyens. À titre d'exemple, à l'hôpital de Douai, le personnel a cumulé l'an dernier 73 000 heures supplémentaires non payées, non récupérées.

Si le service public de santé tient aujourd'hui debout, c'est grâce au courage et à l'abnégation de ses salariés (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, NG et FI*) qui mettent leur vie personnelle et familiale entre parenthèses pour faire face à l'impératif des soins ; mais à force de tirer sur la corde, elle risque de casser.

Madame la ministre, la santé n'est pas une marchandise destinée à être rentable. Ma question est simple : allez-vous poursuivre une gestion suicidaire pour nos hôpitaux, qui sont déjà en soins palliatifs, ou, au contraire, allez-vous, grâce à une enveloppe de crédits supplémentaires, donner une bouffée d'oxygène au service public de la santé, qui permettrait à la fois au personnel de respirer et à notre population de bénéficier d'un haut niveau de soins ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, NG et FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député Burneel,...

M. Alain Bruneel. C'est Bruneel ! (*Sourires et exclamations sur de nombreux bancs.*)

M. Fabien Di Filippo. Un peu de respect pour le Parlement, madame la ministre !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Pardonnez-moi, monsieur Bruneel ! C'est l'émotion, parce que vous avez dit beaucoup de bien des personnels hospitaliers, dont j'ai fait partie pendant trente ans... (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*) Je sais qu'à l'hôpital, on ne lésine pas sur son temps de travail.

Vous avez raison : l'hôpital fonctionne aujourd'hui comme une entreprise. C'est exactement ce que ce projet de loi de financement de la Sécurité sociale est en train de faire évoluer. Aujourd'hui, les hôpitaux cherchent des parts de marché ; ils cherchent à faire de l'activité pour être rentables. C'est pourquoi j'ai proposé dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale de sortir progressivement de la tarification à l'activité des hôpitaux, de façon à ne pas favoriser une course effrénée à la recherche de patients et d'actes. (*Mêmes mouvements.*) C'est tout l'objectif de la réforme que je souhaite mener, afin de valoriser ceux qui font bien et non pas ceux qui font uniquement du chiffre.

Concernant les économies demandées à l'hôpital public, je rajoute 1,8 milliard d'euros à son budget grâce à l'ONDAM fixé à 2,2 % pour les hôpitaux. C'est de l'argent en plus par rapport au budget de cette année.

Par ailleurs, nous savons qu'il y a des marges de progrès à réaliser sur les achats.

M. Fabien Di Filippo. C'est déjà fait !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Les groupements hospitaliers de territoire permettront de faire énormément d'économies – autour de 1 milliard d'euros sans doute. Enfin, sur le prix des médicaments, nous savons tous qu'il y a des marges de progrès énormes, notamment des médicaments hospitaliers. Nous allons mener un travail particulier pour développer l'accès aux génériques dans les hôpitaux. Nous savons que toutes ces cibles sont tout à fait atteignables, sans remettre en cause la qualité du travail des personnels hospitaliers auxquels je suis particulièrement attachée. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Alexis Corbière. Vous ne répondez pas à la question !

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 205

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 octobre 2017](#)